



RAPPORT ANNUEL SUR LES LANGUES OFFICIELLES

2008 – 2009



Table des matières

Message du ministre	2
Introduction	3
Réalisations – Mise en œuvre continue de la réponse du GTNO au rapport final du Comité spécial sur la révision de la <i>Loi sur les langues officielles</i> (mars 2003)	4
Réalisations – Éducation et langues officielles	6
Réalisations – Services gouvernementaux et langues officielles	19
Réalisations – Partenariats avec les communautés linguistiques	39
Conclusion	44
Rapport d'évolution – Rapport final 2008-2009 sur la révision de la <i>Loi sur les langues officielles</i>	44
Annexe 1 – Dépenses des programmes de langues officielles du GTNO – Langues autochtones (2008-2009)	46
Annexe 2 – Dépenses des programmes de langues officielles du GTNO – Français (2008-2009).....	47

Message du ministre

J'ai le plaisir de présenter le sixième rapport annuel sur les langues officielles des Territoires du Nord-Ouest.

À l'heure actuelle, la disparition de leurs langues représente une question urgente pour les peuples autochtones des Territoires du Nord-Ouest. Beaucoup de facteurs ont une incidence sur la vitalité des langues autochtones. L'anglais est également devenu la langue de choix pour de nombreux résidents, en raison de leur emploi, des communications dans les médias de masse, des interactions sociales, des nouvelles technologies et du développement. Le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest se rend compte de l'existence des nombreuses difficultés avec lesquelles les personnes qui triment dur pour renforcer et revitaliser leurs langues autochtones sont aux prises. En tant que gouvernement, je vous assure que nous poursuivrons nos efforts pour soutenir ces personnes et toutes les communautés des langues officielles des TNO.



Le présent rapport fait état des progrès que nous avons accomplis au cours de la dernière année pour promouvoir les langues officielles, de même que pour élaborer et offrir des programmes et des services linguistiques.

J'aimerais remercier les nombreuses organisations et personnes qui ont contribué au renforcement, à la préservation et à la revitalisation de nos langues officielles aux Territoires du Nord-Ouest.

Masi,

L'honorable Jackson Lafferty
Ministre responsable des langues officielles

Introduction

Le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest (GTNO) s'engage à améliorer la qualité et la prestation de ses services et programmes en langues officielles offerts aux TNO.

Le GTNO offre des services linguistiques conformément à la *Loi sur les langues officielles* des TNO et prend cette responsabilité au sérieux. L'évolution à la hausse de l'anglais dans tous les aspects des activités communautaires a rendu cette tâche difficile.

Le GTNO reconnaît la valeur accordée par les groupes linguistiques sur leurs langues et cultures. Il continuera à s'efforcer de consolider la vitalité des langues autochtones, d'apporter des améliorations à la prestation de services en français et de poursuivre son soutien de manière à respecter et à renforcer toutes les langues officielles des TNO et leurs cultures.

Le présent rapport souligne les progrès accomplis en 2008-2009 (du 1^{er} avril 2008 au 31 mars 2009) et est censé être un compte rendu annuel des activités ayant eu lieu en vertu de la *Loi sur les langues officielles*.



Réalisations – Mise en œuvre continue de la réponse du GTNO au rapport final du Comité spécial sur la révision de la *Loi sur les langues officielles* (mars 2003)

En septembre 2003, le ministre responsable des langues officielles a présenté la « Réponse du GTNO au Rapport final du Comité spécial sur la révision de la *Loi sur les langues officielles* ». Ce document examinait en détail chacune des recommandations du comité et proposait un plan d'action s'échelonnant sur plusieurs années. En 2008-2009, plusieurs des mesures de ce rapport ont été poursuivies ou entreprises afin d'améliorer les programmes et les services linguistiques offerts par le GTNO de manière continue.

Renforcer les capacités en ressources humaines dans les langues officielles

En vertu de sa *Loi sur les langues officielles*, le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest (GTNO) est tenu de donner accès à certains des services gouvernementaux dans les langues officielles des TNO. Respecter ces obligations constitue un défi, particulièrement pour ce qui est des langues autochtones, en raison d'un nombre insuffisant de personnel formé pour offrir des services d'interprétation et/ou de traduction.

En janvier 2007, le MÉCF a octroyé un financement à la Yamozha Kue Society pour la mise sur pied d'un projet pilote de formation d'interprètes/traducteurs autochtones qui consiste en une série de six modules de formation de base complétée par un stage. Chacun de ces modules dure une semaine et approfondit le contenu du module précédent. Le but de cette formation pilote est d'améliorer l'accès aux services d'interprètes et de traducteurs autochtones, ainsi que la qualité de ces services, dans les collectivités des TNO. Le module 1 a été complété à Fort Resolution en mars 2007. Les modules 2 et 3 ont été achevés à Yellowknife en février 2008. Le module 4 a été complété en mars 2008 à Lutsel K'e. Des aînés et d'autres participants locuteurs du chipewyan étaient venus des collectivités de Deninu Kue, Fort Smith, Lutsel K'e et Dettah/Ndilo. Les modules 5 et 6 ont été complétés en mars 2009 et comprenaient une récapitulation générale et un résumé du projet pilote de formation. Le contenu des cours avait été élaboré en collaboration avec la collectivité et peut s'adapter aux besoins communautaires.

Pour chaque module complété avec succès, les participants reçoivent un certificat d'achèvement. Une liste des étudiants ayant réussi la formation sera publiée et distribuée aux services communautaires et gouvernementaux.

À partir des résultats du projet pilote de formation, un manuel de formation des interprètes/traducteurs sera élaboré et mis à la disposition des autres communautés de langues autochtones.

Conseil des langues officielles et Conseil de revitalisation des langues autochtones

En 2004, deux conseils règlementaires ont été établis, en vertu de la *Loi sur les langues officielles* : le Conseil des langues officielles, qui est composé d'un représentant de chacune des 11 langues officielles des TNO; et le Conseil de revitalisation des langues autochtones, qui compte un représentant de chacune des 9 langues autochtones officielles des TNO.

Le Conseil des langues officielles conseille le ministre responsable des langues officielles sur des questions liées à l'administration et à la prestation des services par le GTNO. Le Conseil de revitalisation des langues autochtones conseille le ministre sur des questions liées aux programmes et initiatives qui font la promotion, renforcent, préservent et revitalisent les langues autochtones. Chaque conseil peut, à sa discrétion, consulter l'autre conseil sur des questions liées à l'accomplissement de ses fonctions.

Les membres des deux conseils sont nommés pour un mandat de deux ans, conformément aux dispositions de la *Loi sur les langues officielles* et ses règlements afférents.

Le 23 mai 2008, au nom des membres du Conseil des langues officielles et du Conseil de revitalisation des langues autochtones, la présidente du Conseil des langues officielles a rencontré le ministre pour lui faire part des activités des conseils à ce jour.

Le Conseil des langues officielles a tenu sa réunion les 8 et 9 octobre 2008 à Fort Smith. Le Conseil de revitalisation des langues autochtones a tenu sa réunion le 9 décembre 2008 à Yellowknife. Le 10 décembre 2008, les présidentes des deux conseils, accompagnées de certains membres, ont paru devant le Comité permanent des opérations gouvernementales. Le Conseil des langues officielles a tenu une autre réunion le 30 mars 2009, pour faire un suivi sur sa réunion précédente.

La Division des langues officielles fournit le soutien administratif aux conseils, principalement pour la préparation de la correspondance, l'organisation des réunions, la rédaction des procès-verbaux et les préparatifs de voyage.

Le mandat des deux conseils a pris fin le 31 mars 2009, à l'exception de la membre représentant le cri et de son substitut, et du substitut pour le gwich'in, dont le mandat se terminera le 31 août 2010. En février 2009, une lettre du ministre a été envoyée à toutes les communautés linguistiques pour demander des nominations à ces conseils.

Réalisations – Éducation et langues officielles

1. Programmes de la petite enfance

Les programmes de la petite enfance fournissent des environnements d'apprentissage qui répondent aux besoins de développement des jeunes enfants. Ces programmes peuvent être offerts à temps plein ou à temps partiel aux enfants avant leur entrée dans le système scolaire officiel.

Programmes de foyers linguistiques

L'initiative des foyers linguistiques verse du financement afin d'offrir des milieux d'immersion en langues autochtones au sein de programmes de petite enfance existants.

En 2008-2009, des programmes de foyers linguistiques ont été offerts dans 20 des 33 collectivités des TNO.



Les foyers linguistiques en activité aux TNO fournissent divers niveaux d'immersion linguistique aux jeunes enfants. Depuis 2003, il y a eu au moins un programme de ce genre dans chacune des communautés de langues autochtones officielles des TNO.

Les niveaux d'immersion d'un foyer linguistique sont en relation avec la vitalité de la langue autochtone au sein de la collectivité. Certains sont en mesure d'offrir une immersion totale, alors que d'autres ont recours à une approche reposant sur l'apprentissage d'une langue seconde.

Les programmes ont reçu du financement pour les aider à créer des environnements d'immersion. Souvent, les fonds sont utilisés pour faire participer des aînés au programme quotidien ou pour s'assurer que des locuteurs fassent partie du personnel du programme.

En 2008-2009, un atelier sur l'écriture animé par Richard Van Camp a eu lieu. Les participants comprenaient des membres du personnel des foyers linguistiques et des centres d'enseignement et d'apprentissage. Ils se sont exercés à des techniques d'écriture et ont appris à se servir d'un programme informatique utilisé pour la publication de livres. À la fin de l'atelier, ils sont partis avec une ébauche prête à être publiée.

Des évaluations et des recherches antérieures montrent que les programmes de foyers linguistiques contribuent à l'acquisition des langues autochtones des jeunes enfants et à leur connaissance des cultures autochtones. L'impact de cette expérience est d'une grande portée; les parents et les membres des collectivités améliorent leurs compétences linguistiques. Le personnel des foyers linguistiques, les aînés et les autres locuteurs des collectivités sont incités à parler la langue plus souvent.

Le concept central sur lequel repose l'immersion linguistique est que plus une langue se parle, plus elle s'entend, plus elle s'entend, plus elle s'apprend, et plus elle s'apprend, plus elle se parle.

2. Programmes d'éducation

Programme d'études des langues autochtones

Les écoles des TNO fournissent du financement pour la prestation d'un enseignement axé sur les langues et les cultures autochtones. Le cadre du programme d'études assurant la prestation de ces programmes est important afin de s'assurer que les élèves progressent dans leur apprentissage linguistique en ayant des résultats qui peuvent exprimer clairement des critères de réussite.

Pour ce qui est de l'élaboration du programme d'études autochtone, la plus grande partie du travail a commencé en 2005 et portait sur des programmes d'enseignement de l'inuvialuktun et du gwich'in langues secondes de la maternelle à la 12^e année. Toujours en cours, ce travail est effectué par le Conseil scolaire de division de Beaufort-Delta, en partenariat avec l'Inuvialuit Regional Corporation et l'Institut social et culturel gwich'in. Ces programmes en sont à leur phase pilote, qui se déroule dans les neuf écoles du Conseil scolaire de division de Beaufort-Delta durant la présente année scolaire.



Pour ce qui est du programme d'enseignement de déné langue seconde pour les langues dénées, soit le chipewyan, l'esclave du Sud, l'esclave du Nord, le tlicho et le gwich'in, les travaux ont été entamés l'année dernière par un rédacteur de contenu à contrat. Les produits livrables exigés du rédacteur étaient :

- un programme d'enseignement de déné langue seconde de la maternelle à la 12^e année à tous les niveaux de compétence linguistique, soit de novice à avancé, qui sera en harmonie avec l'apprentissage en spirale des Dénés, contiendra les thèmes et les résultats d'apprentissage spécifiques au programme Dene Kede, reflètera la vision du monde des Dénés des TNO et tiendra compte des commentaires des aînés, des enseignants de langues et des membres des collectivités;
- un manuel pédagogique pour les enseignants;
- des ressources pertinentes en corrélation avec le programme d'enseignement de déné langue seconde.

En raison des retards de réalisation, le contrat original a été résilié. Une autre demande de propositions (DP) a été émise, afin d'embaucher un rédacteur de contenu.

Le cédérom « Dene Kede: Trails to Becoming » [Dene Kede : Les sentiers de la transformation] est en cours d'élaboration. Il est destiné aux enseignants pour les aider à intégrer le programme Dene Kede dans d'autres matières. Il s'agit d'un jeu interactif pendant lequel les enseignants cheminent individuellement dans un processus d'acquisition de connaissances sur le programme Dene Kede de la maternelle à la 6^e année, à partir de la vision du monde des Dénés. Pendant le jeu, les enseignants réfléchissent et évaluent leur apprentissage. Ce cédérom servira à l'orientation des enseignants. L'ébauche du cédérom a été présentée pour rétroaction lors de la conférence « Our Students, Our North, Our Success » [Nos élèves, notre Nord, notre réussite] réunissant des enseignants du 16 au 18 février à Yellowknife, TNO. Le stade final de l'élaboration de ce cédérom est près d'être achevé. Il devrait l'être d'ici la mi-septembre 2009.

Éducation en français langue maternelle et en français langue seconde

Le MÉCF fournit du financement pour l'enseignement du français langue maternelle et l'enseignement du français langue seconde (programmes d'immersion française et de français de base) dans le cadre de l'Accord relatif aux langues officielles dans l'enseignement signé avec le ministère fédéral Patrimoine Canada.

Au cours de l'année précédente, le MÉCF a offert une formation à des enseignants des programmes francophones et d'immersion française pour les matières arts du langage (français) et français. Des documents pédagogiques en français, conçus pour répondre aux besoins de littératie et de numératie des écoles francophones et d'immersion française, ont été achetés pour les salles de classe et les bibliothèques scolaires ainsi que pour servir de ressources professionnelles aux enseignants. Les enseignants francophones minoritaires ont suivi une formation au sujet de la ressource du Conseil des ministres de l'Éducation (Canada) sur les stratégies en communication orale.

En vertu des fonds ordinaires alloués dans le cadre de l'Accord, les conseils scolaires de division (CSD) et les administrations scolaires de district (ASD) de Yellowknife ont reçu un financement additionnel pour recruter plus de personnel, acquérir des ressources pédagogiques, fournir du perfectionnement professionnel continu aux membres du personnel et organiser des sorties scolaires culturelles.

En vertu des fonds supplémentaires alloués dans le cadre de l'Accord, on a octroyé des fonds aux CSD et aux ASD de Yellowknife afin de soutenir des projets pédagogiques pour les programmes de français. Cinq administrations ont reçu des fonds pour améliorer leur programme de français de base de la 1^{re} à la 12^e année. Quatre administrations ont reçu du financement afin d'offrir des programmes supplémentaires dans leurs écoles d'immersion française. En 2008-2009, le Conseil scolaire de division du Slave sud a démarré un programme d'immersion française à Fort Smith. Le financement supplémentaire qu'a reçu la Commission scolaire francophone de division (CSFD) a été utilisé de bien des façons. Par exemple, la CSFD s'en est servi pour augmenter son utilisation de la technologie à des fins d'enseignement.



Pour la première fois, un financement du gouvernement fédéral a été obtenu pour un projet pilote permettant de jeter les bases d'une structure d'enseignement postsecondaire en français aux TNO. En collaboration avec la Fédération franco-ténoise, un plan sur les meilleures façons d'offrir un programme postsecondaire est en cours d'élaboration; il est fondé sur une évaluation des besoins des francophones et des francophiles.

En vertu des fonds complémentaires alloués dans le cadre de l'Accord, le MÉCF a poursuivi son partenariat avec Patrimoine Canada pour cofinancer la construction d'établissements scolaires destinés aux francophones en milieu minoritaire. L'agrandissement et la rénovation de l'école Allain St-Cyr à Yellowknife en constitue un exemple pour l'exercice 2007-2008. L'agrandissement a été achevé en juin 2008 et les travaux de rénovation ont commencé en septembre 2008. L'agrandissement a fourni de l'espace pour la communauté francophone, tout particulièrement les élèves du premier cycle et du deuxième cycle du secondaire. La nouvelle aire de 500 m² abrite une bibliothèque communautaire, une salle de classe multifonctionnelle pour les sciences, une salle de classe générique, des toilettes et un espace pour le personnel de soutien. Les travaux de rénovation comprenaient des changements aux aires existantes destinées à l'administration et au personnel.

En septembre 2008, le MÉCF a fait aménager des espaces additionnels à l'École Boréale, située à Hay River, afin de donner suite à une ordonnance d'un tribunal exigeant de fournir trois salles de classe pour le palier secondaire. On a loué

trois des salles de conférence du Ptarmigan Inn jusqu'à ce que la construction puisse être complétée.

En février 2009, un contrat a été accordé pour commencer la construction d'unités de salles de classe modulaires. Les unités modulaires étaient conçues pour comprendre trois espaces de salle de classe et une aire de repos commune dans le corridor. L'achèvement des unités était prévu pour le mois d'août 2009, à temps pour l'année scolaire 2009-2010.

Centres d'enseignement et d'apprentissage

Les centres d'enseignement et d'apprentissage (CEA) des TNO appuient les programmes de langues et de cultures autochtones dans les écoles, ce qui comprend :

- l'élaboration et la production de ressources;
- la coordination de la formation des moniteurs de langues autochtones et des éducateurs de la petite enfance;
- la coordination des camps linguistiques et culturels;
- le soutien à la planification et à la prestation des programmes;
- la planification de conférences régionales sur l'éducation; et
- la formation sur l'intégration des programmes Dene Kede et Inuuqatigiit dans toutes les matières de base.

Afin d'actualiser l'appui au programme d'études, les buts du MÉCF à l'intention des coordonnateurs des CEA étaient de revoir les activités actuelles de planification des CEA et d'en discuter, de déterminer les questions d'intérêt commun et de travailler sur des cadres de planification et d'évaluation commun pour les programmes Dene Kede et Inuuqatigiit.



3. Formation des enseignants

En fournissant les connaissances et l'expertise requises pour que notre système d'éducation repose fermement sur les perspectives autochtones, les enseignants des TNO représentent un atout précieux.

La formation des enseignants se déroule en deux volets. Le premier volet est la formation des éducateurs qui enseignent les matières essentielles et obligatoires dans nos écoles. Le second volet est la formation des moniteurs de langues et de cultures autochtones qui enseignent les langues autochtones.

Programme de formation des enseignants (PFE) et Programme de formation des moniteurs de langues et de cultures autochtones (PFMLCA à temps plein) du Collège Aurora

Le Programme de formation des enseignants du Collège Aurora, en partenariat avec la University of Saskatchewan, prépare les enseignants autochtones et du Nord qui travailleront dans les écoles des TNO. Dans le cadre de ce partenariat, le Collège Aurora offre un baccalauréat en éducation d'une durée de quatre ans au campus Thebacha de Fort Smith, avec la possibilité de terminer et d'obtenir un diplôme après la troisième année. Les trois campus régionaux offrent l'accès facultatif au Programme de formation des enseignants (PFE).



De plus, il est possible d'offrir ce programme menant à un diplôme dans la collectivité, de même que d'enseigner aux TNO ou de terminer la quatrième année du programme au campus Thebacha ou en étant transféré à la University of Saskatchewan.

En 2006-2007, en partenariat avec l'Agence de services communautaires tlichos, le gouvernement tlichos et Éducation, Culture et Formation, le Collège Aurora a offert un programme combinant le Programme de préparation à l'éducation communautaire (PPEC) et un programme d'accès au PFE dans la région des Tlichos. Ce programme offrait des cours en langues autochtones, des camps culturels, des cours sur la guérison et le mieux-être et une préparation scolaire. Sept étudiants ont complété le PPEC et 12 étudiants ont complété le programme d'accès au PFE. En 2007-2008, les étudiants qui ont complété ces programmes, de même que de nouveaux candidats, ont poursuivi leurs études soit dans le Programme de formation des moniteurs de langues et de cultures autochtones (PFMLCA) d'une durée de deux ans, soit dans le Programme de formation des enseignants (PFE) d'une durée de trois ans.

En 2007-2008, la région des Tlichos a offert la première des trois années du PFE menant à un diplôme et la première des deux années du PFMLCA menant à un diplôme. Quatre étudiants ont complété avec succès leur première année du PFE menant à un diplôme et trois étudiants supplémentaires se sont inscrits pour l'année scolaire 2008-2009. En 2009-2010, il est prévu que six étudiants

complèteront le programme au mois de juin. Neuf étudiants ont complété avec succès la première année du PFMLCA menant à un diplôme et neuf étudiants ont participé à une cérémonie de remise des diplômes en juin 2009.

Les programmes PFE et PFMLCA (à temps plein et menant à un diplôme) du Collège Aurora sont financés par la Stratégie en matière de formation du GTNO, la Division des langues officielles (offre du PFMLCA à temps partiel et en région) et le budget de base du Collège Aurora. Le MÉCF prévoit offrir plus de possibilités de programme de formation des enseignants à temps plein dans les collectivités à l'échelle des TNO, pour le PFE et le PFMLCA, en commençant par la région de Beaufort-Delta en 2009-2010. Il est prévu qu'un Programme de préparation à l'éducation communautaire (PPEC) soit offert à temps plein à Inuvik. Ce programme vise à faire acquérir des aptitudes aux études tout en intégrant les langues, les cultures et l'histoire de Beaufort-Delta, afin de préparer les étudiants aux programmes d'accès du PFE et du PFMLCA en 2010-2011. Par la suite, les étudiants auront la possibilité d'entrer soit au PFE de trois ans menant à un diplôme, soit au PFMLCA de deux ans menant à un diplôme. Ce modèle d'offre de programme est similaire à celui des Tlichos.

Offre du Programme de formation des moniteurs de langues et de cultures autochtones à temps partiel (PFMLCA menant à un certificat)

En 2008-2009, le Collège Aurora a continué d'offrir des cours à temps partiel relevant du Programme de formation des moniteurs de langues et de cultures autochtones (programme d'un an menant à un certificat) dans les régions du Slave Nord, du Sahtu, du Deh Cho et du Slave Sud. Cela a été effectué en partenariat avec les conseils scolaires de division, les administrations scolaires de district, les centres linguistiques et les organismes des gouvernements des Premières nations.

Six cours à temps partiel ont été offerts dans quatre régions. En 2008-2009, il y a eu 59 participants. Le MÉCF a versé du financement pour appuyer l'offre de ces cours par le truchement du Collège Aurora.

Le déroulement complet des deux années du nouveau PFMLCA menant à un diplôme, qui a eu lieu pour la première fois en 2008-2009 dans la région des Tlichos, permet de dresser un portrait plus détaillé de l'offre des cours du PFMLCA. En comptant les étudiants tlichos, il s'est produit une légère baisse de 9 % dans les inscriptions (68 participants, comparativement à 75 en 2007-2008) et une légère baisse de 11 % dans le nombre de cours offerts (16 cours, comparativement à 18 en 2007-2008). Toutefois, les taux d'achèvement ont été négativement touchés par des retraits/abandons (voir le tableau ci-dessous).

Des enseignants de langues autochtones occupant un emploi, des aides-enseignants en soutien aux élèves, des employés de foyers linguistiques et des éducateurs de la petite enfance ont suivi les cours à temps partiel. Afin de limiter la diminution du temps consacré à l'enseignement en salle de classe, certains des cours du PFMLCA à temps partiel ont été offerts selon un modèle intégré à l'emploi, à la demande du conseil scolaire. Dans la région des Tlichos, les étudiants inscrits à temps plein en 2008-2009 étaient ceux qui avaient continué leurs études après avoir suivi le Programme de préparation à l'éducation communautaire (PPEC), le programme de prolongation du PPEC et la première année du PFMLCA qui avaient été offerts en 2007-2008.



Renseignements sur les participants de 2008-2009 par région

Région	Cours	Retraits/Abandons	Achèvements
Sahtu (offre conjointe dans la région du Slave Sud)	1 – temps partiel	0	8
Dehcho	1 – temps partiel	0	10
Slave Sud	4 – temps partiel	1	21
Yellowknife	2 – temps partiel	6	12
Tlichos	10 – temps plein	9	9
Total	18	16	60

En 2006-2007, le MÉCF a versé des fonds au Collège Aurora pour un poste de coordonnateur du Programme de formation des moniteurs de langues et de cultures autochtones. Ce poste a également été financé en 2007-2008 et en 2008-2009 et s'est révélé inestimable pour augmenter l'offre de cours au moyen de partenariats renforcés avec les centres d'enseignement et d'apprentissage, les conseils scolaires de division et le Collège.

Voici un résumé des mesures prises en 2008-2009 à partir des recommandations du coordonnateur du PFMLCA en 2007-2008 :

1. Que le département de l'éducation du Collège Aurora continue à produire des trousse accompagnées de ressources pédagogiques pour les futurs professeurs du PFMLCA, et ce, pour chaque cours du PFMLCA, .
2. Que, le cas échéant, les cours du PFMLCA soient enseignés en équipe, pour établir un juste équilibre par rapport à l'inclusion des langues autochtones et des points de vue culturels de chaque région.
3. Que chaque région étudie la possibilité d'offrir les cours du PFMLCA selon un modèle intégré à l'emploi, car ce modèle a été fort bien accueilli par les participants du Slave Sud en 2007-2008 et a semblé être une situation gagnante pour toutes les parties concernées. Ce modèle d'offre de cours a été maintenu en 2008-2009, à la demande du conseil scolaire.

Parmi les recommandations tirées des leçons apprises en 2008-2009, on peut mentionner :

1. Que le volet sur les attentes précises en matière de compétences linguistiques du programme Dene Kede soit utilisé et qu'une trousse imprimée sur les approches pédagogiques soit réalisée à l'intention des moniteurs de langues autochtones.
2. Que le volet sur la planification curriculaire des moniteurs de langues autochtones, (code de cours 219-127), soit enseigné, dans la mesure du possible, dans un cours de base très pratique et axé sur les activités auquel les étudiants assisteraient en premier lieu et où ils examineraient d'abord le programme Dene Kede de la maternelle à la 9^e année et utiliseraient ensuite le programme Dene Kede pour élaborer des plans annuels, des plans d'unités par thèmes et des plans de cours.
3. Qu'un forum d'échange de ressources et d'information soit mis sur pied pour les groupes des communautés linguistiques qui sont financées par le PFMLCA, afin de réunir et de disséminer des ressources d'enseignement et d'apprentissage pour le PFMLCA.
4. Que les programmes Dene Kede and Inuuqatigiit continuent d'être utilisés en tant que programmes d'études fondamentaux qui reflètent, valident et font la promotion des cultures et des langues des TNO.
5. Que le PFMLCA enseigné dans les collectivités soit étendu, pour être offert à un plus grand nombre de groupes de communautés linguistiques, afin qu'un nombre plus élevé de personnes intéressées puissent assister aux cours.

En 2006-2007, le Comité consultatif du PFMLCA (anciennement Comité de révision du PFMLCA) est allé de l'avant avec le nouveau programme de deux ans menant à un diplôme, conçu pour être offert à temps plein selon un modèle de prestation à la fois communautaire et régional. En 2007-2008 et 2008-2009, le programme menant à un diplôme a été offert pour la première fois dans la région des Tlichos, dans la collectivité de Behchokö. Neuf étudiants ont participé à la remise des diplômes en juin 2009.

Le nouveau du PFMLCA menant à un diplôme comporte 20 cours et s'inscrit dans le cadre d'une philosophie d'acquisition linguistique s'appuyant sur des camps culturels et l'enseignement en classe. Le programme est composé de cours existants mis à jour et de nouveaux cours dans les domaines suivants : application des technologies, gestion de classe, art dramatique, linguistique et programmes d'études culturelles.

Pendant les deux années du programme, le Comité consultatif du PFMLCA a encadré les concepteurs de cours et vérifié chaque cours. Le Comité a continué à jouer un rôle durant la mise en œuvre du programme, afin d'encadrer selon les besoins. Un examen du PFMLCA offert dans la région des Tlichos sera réalisé en janvier 2010. C'est à ce moment que le Comité déterminera si des changements s'avèrent nécessaires pour la conception ou le modèle de prestation du programme. Ces décisions seront prises en partenariat avec le Collège Aurora et le Comité consultatif sur le PFE et le PFMLCA des Tlichos, de même qu'avec le MÉCF.

En 2008-2009, l'offre à temps partiel du Programme de formation des moniteurs de langues et de cultures autochtones (menant à un certificat) avait été principalement financée par des fonds de l'Accord de coopération Canada-TNO, complétés par l'Initiative d'acquisition de langues autochtones du MÉCF. Le PFMLCA menant à un diplôme offert à temps plein dans la région des Tlichos a été financé par le budget de la Stratégie des PFE.

Faits saillants / Réussites/ Plans d'avenir

- ✓ La prestation de cours intégrés à l'emploi a très bien convenu aux besoins des enseignants et des écoles. Elle continuera à être offerte à titre d'option en 2009-2010. Comme l'a soulevé le coordonnateur du PFMLCA, cela élimine un obstacle auquel pour certains étudiants devaient faire face par le passé.
- ✓ Dans l'ensemble, les inscriptions d'étudiants autochtones au PFMLCA (tant à temps partiel qu'à temps plein) ont baissé de 9 % l'année dernière et le nombre de cours offerts (tant à temps partiel qu'à temps plein) a baissé de 11 %.
- ✓ Les étudiants ont bénéficié d'interactions avec des aînés, des membres de la collectivité et des présentateurs invités, de même que de sorties éducatives. Les étudiants tlichos ont assisté à une conférence pour les éducateurs autochtones qui a eu lieu en Ontario. Les étudiants du PFE et du PFMLCA y ont présenté des ateliers sur leurs programmes. En 2009-2010, des étudiants des programmes offerts dans la région des Tlichos et dans les campus pourraient avoir la possibilité d'assister aussi à une conférence professionnelle.
- ✓ Dans la région des Tlichos, on a accordé beaucoup d'importance à la guérison et au mieux-être, que les étudiants estimaient très bénéfiques et qui ont été un facteur important pour réussir à compléter la première

- année de leur programme. La guérison et le mieux-être continueront à être une composante importante du PFE en 2009-2010. Neuf étudiants ont participé à une cérémonie de remise des diplômes du PFMLCA en juin 2009 et il est prévu que six étudiants obtiennent leur diplôme du PFE en juin 2010.
- ✓ Un examen du PFMLCA offert dans la région des Tlichos sera réalisé en janvier 2010 et éclairera l'offre ultérieure dans d'autres régions.
 - ✓ Grâce aux mises à jour apportées aux profils des étudiants du PFMLCA, la planification et la sélection de cours efficaces se poursuivront. Cela produira un taux de diplomation plus élevé pour le programme menant au certificat.
 - ✓ Le MÉCF et le Collège Aurora planifient offrir un plus grand nombre de programmes PFMLCA et PFE à temps plein menant à un diplôme dans des collectivités, à commencer par la région de Beaufort-Delta en 2009-2010. Cela augmentera le nombre de spécialistes de langues autochtones et d'enseignants autochtones en salle de classe dans les écoles de l'ensemble des TNO.
 - ✓ Une base de données des diplômés du PFMLCA (certificats et diplômes) a été compilée au MÉCF, sur le modèle de celle des diplômés du PFE (diplôme et grade), pour faire le suivi des taux de diplomation et de rétention par région, profession et domaines de savoir. Ces bases de données sont mises à jour annuellement.
 - ✓ En avril 2008, pour la première fois, des étudiants ont obtenu un grade de baccalauréat en éducation complété aux TNO. Cela a été réalisé grâce à un partenariat avec le Programme de formation des enseignants autochtones [Indian Teacher Education Program (ITEP)] de la University of Saskatchewan. Les étudiants continuent d'avoir la possibilité de transférer à cette université pour leur quatrième année d'études. La University of Saskatchewan est en train de revoir le programme de baccalauréat en éducation. Cet examen devrait être réalisé d'ici l'automne 2009.



Réalisations – Services gouvernementaux et langues officielles

1. Projet pilote d'un centre de services à guichet unique

En mars 2003, dans son rapport final intitulé *Un territoire aux voix multiples*, le Comité spécial sur la révision de la *Loi sur les langues officielles* a recommandé que le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest (GTNO) travaille avec le gouvernement fédéral et la communauté francophone afin de soutenir l'établissement d'un centre de services francophones en français à Yellowknife à titre de projet pilote. En 2007-2008, le ministère de l'Éducation, de la Culture et de la Formation a engagé un directeur de projet pour mettre le centre de services à guichet unique sur pied.

La mise en œuvre a été réalisée en mai 2008 et Services TNO a officiellement débuté son existence en juin 2008. Ce guichet est situé dans les bureaux du Commissariat, au rez-de-chaussée de l'édifice Laing.

Les services offerts par Services TNO sont les suivants :

- Recrutement d'enseignants
- Demande de brevets d'enseignement
- Demande de relevés de notes officiels
- Demande d'aide financière aux étudiants
- Permis de chasse et de pêche
- Permis de circonstance et demande d'autorisation spéciale pour permettre aux personnes de moins de 19 ans d'entrer et de demeurer dans un lieu visé par une licence
- Formulaire d'autorisation de paiement d'opération financière (dépôt direct)
- Demandes de carte d'assurance-maladie, de changement d'adresse et de changement de nom
- Enregistrement de statistiques de l'État civil, délivrance de certificats de naissance, de mariage et de décès
- Délivrance de licences de mariage
- Demande d'audience auprès de la Régie du logement
- Demande de permis d'exploitation de commerce



2. Communications avec le public

Comme l'exigent la législation et les politiques, les ministères, les conseils et les organismes du GTNO s'assurent que les documents appropriés sont traduits dans les langues officielles par des employés du ministère de la Justice et du MÉCF ou par des entrepreneurs.

En 2008-2009, avec l'aide d'entrepreneurs, les traducteurs de MÉCF et de Justice ont traduit plus de 947 000 mots en français ou en anglais pour les ministères, les conseils et les organismes du GTNO. Cela comprend des offres d'emploi, des demandes de propositions, des appels d'offres avec concours, des soumissions, de la correspondance envoyée par le public ainsi que divers rapports et publications du GTNO.

Documents importants traduits (anglais/français) en 2008-2009

Chronologie des TNO

Manuel du délivreur de licences de mariage

Règlement sur la chasse 2008-2009

Brochures et formulaires sur les licences et les permis

Rapport annuel 2005-2006 sur le système de santé et de services sociaux des TNO

Rapport annuel de la commissaire aux langues

Rapport annuel 2007-2008 de l'ASSSSY

Formulaires et outils sur les adoptions

Stratégie en matière de formation des enseignants aux Territoires du Nord-Ouest : 2007-2015

Cartes FAQ du ministère des Transports

Rapport annuel 2007-2008 sur les langues officielles

Examen de la composition : Options de modifications pour le système fiscal des TNO

Programme de certificat en intendance environnementale de Parcs Canada aux Territoires du Nord-Ouest

Enquête communautaire des TNO 2009

Une alimentation saine durant la grossesse et l'allaitement

Rapport annuel du MSSS

Documents relatifs à l'Initiative des TNO pour la réussite scolaire

Yamoria, celui qui voyage – Trousse pédagogique : guide de l'enseignant et activités pour les élèves

La Super brigade de la sécurité – Cahier d'activités



Traductions françaises et anglaises en 2008-2009

MINISTÈRES / ORGANISMES/CONSEILS	NOMBRE DE MOTS	%
MAARI	1 789	0,2 %
MÉCF	283 393	29,9 %
MERN	22 289	2,4 %
Exécutif	55 830	5,9 %
Finances	39 986	4,2 %
Conseil de gestion financière	39 972	4,2 %
MSSS (1)	152 853	16,1 %
MRH	26 420	2,8 %
MITI	18 940	2,0 %
Justice (2)	165 831	17,5 %
Assemblée législative (3)	99 405	10,5 %
MAMC	1 296	0,1 %
SHTNO	15 895	1,7 %
MTPS	8 141	0,9 %
Transports	10 745	1,1 %
CSTIT	4 431	0,5 %
TOTAL	947 216	100,0 %

1 Administrations de SSS comprises

2 Traduction française des lois et règlements comprise

3 Crédits, procédures et ordres du jour compris

Traduction juridique française

Deux traducteurs juridiques salariés traduisent tous les textes réglementaires en français. Pendant une partie de l'exercice, l'un de ces postes a été vacant. Le ministère prend des arrangements pour annoncer et combler ce poste à pourvoir. Au besoin, les services supplémentaires de traducteurs juridiques à contrat sont retenus. Tous les textes réglementaires qui sont entrés en vigueur en 2008-2009 ont été adoptés tant en anglais qu'en français.

Un total de 236 257 mots ont été traduits en français, comme suit : règlements (85 796 mots); projets de loi (144 909 mots); ordonnances (387 mots); motions (751 mots) et autres types de documents (4 414 mots).

Un total de 226 documents ont été traduits en français, comme suit :

- 34 projets de loi;
- 152 règlements;
- 10 ordonnances;

- 14 motions;
- 16 documents pour le public, dont des formulaires et des guides juridiques.

Un volume annuel des *Lois des Territoires du Nord-Ouest* est publié chaque année en anglais et en français. Chaque année civile, les parties I et II de la *Gazette des Territoires du Nord-Ouest* sont publiées en anglais et en français en 12 volumes.

3. Services au public

Cette section résume les services offerts au public par les ministères, les conseils et les organismes du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest. Le rapport d'activités 2008-2009 sur l'*Accord de coopération Canada-TNO relatif au français et aux langues autochtones dans les Territoires du Nord-Ouest* contient plus de détails.

1. Assemblée législative

L'Assemblée législative continue d'offrir des services au public dans toutes les langues officielles des Territoires du Nord-Ouest.

Le réseau de télévision de l'Assemblée législative lui permet d'enregistrer jusqu'à trois langues de plus que la langue utilisée en chambre (l'anglais) durant chaque journée de séance, offrant des services d'interprétation simultanée aux députés et aux visiteurs de la galerie de la Chambre. Les enregistrements sont ensuite utilisés pour rediffuser les débats de l'Assemblée à des collectivités particulières dans l'ensemble de TNO, selon les langues d'interprétation. L'interprétation et la rediffusion sont fournies par rotation. Tout est mis en œuvre pour veiller à l'égalité de statut, de droits et de privilèges de toutes les langues officielles. Depuis le début des nouvelles capacités de télédiffusion en octobre 2008, l'Assemblée a accordé des contrats à 22 interprètes de toutes les langues officielles des Territoires du Nord-Ouest.

La politique du Bureau de régie continue de permettre aux membres de demander des services d'interprétation dans n'importe quelle langue officielle durant une session de l'Assemblée. Ce service est aussi disponible pour les députés de notre Parlement jeunesse.

Des services d'interprétation simultanée dans n'importe quelle langue officielle, selon ce que la collectivité détermine, sont également offerts lors des audiences publiques organisées par les comités de l'Assemblée législative à l'échelle des TNO.



L'Assemblée législative informe régulièrement les résidents des TNO sur ses activités et ses événements, dans les médias écrits pour le français et à la radio communautaire pour les langues autochtones.

Le site Web de l'Assemblée peut être consulté en français ou en anglais. Il comprend des

renseignements historiques et culturels, ainsi que sur les procédures de l'Assemblée, à l'intention des résidents et des visiteurs des TNO. L'Assemblée a également traduit et affiché, sur son site Web, des annonces, des documents d'information générale, des rapports intérimaires ou définitifs dans le plus grand nombre possible de langues autochtones. Pour ce qui est du rapport du Comité spécial sur la révision de la *Loi sur les langues officielles*, des portions ont été traduites dans toutes les langues officielles.

L'Assemblée continue d'offrir des visites guidées personnelles de l'édifice de l'Assemblée législative tant en anglais qu'en français. Des visites audio-guidées sont également offertes à tous les visiteurs dans toutes les langues officielles des Territoires du Nord-Ouest.

2. Ministère de la Santé et des Services sociaux

Points de service

Le ministère de la Santé et des Services sociaux et les administrations de santé et de services sociaux offrent leurs services dans les autres langues que l'anglais soit sous forme de services directs de ses employés bilingues ou facilités par des employés bilingues d'autres ministères, soit au moyen de services d'interprétation. Les renseignements sur l'organisation des administrations du MSSS et sur les postes qui sont en mesure de fournir des services en français sont disponibles sur demande.

Bénéficiaires de primes au bilinguisme

En 2008-2009, cent employés ont reçu une prime au bilinguisme.

Services et documentation

Publications

Une sélection complète de publications en français (annonces, brochures, rapports, etc.) produites durant l'exercice 2008-2009 est offert sur cédérom.

Site Web public du MSSS

Le ministère de la Santé et des Services sociaux maintient un site Web public qui constitue une source exhaustive de renseignements sur les programmes, les services, les publications et les personnes-ressources (www.hltss.gov.nt.ca). Le site Web du ministère est pratiquement entièrement bilingue, en français et en anglais. Tous les formulaires sont bilingues et peuvent être fournis dans d'autres langues officielles sur demande importante.

Ligne Info-Soins TNO

Info-Soins TNO est une ligne téléphonique d'assistance et de santé familiale offerte à tous les résidents des Territoires du Nord-Ouest. Ce service gratuit et confidentiel est offert par des infirmières bilingues (français et anglais) autorisées aux TNO. En plus des services ATS et de téléimpression, Info-Soins TNO offre aussi des services d'interprétation à trois personnes dans toutes les langues autochtones des TNO et dans de nombreuses autres langues étrangères. Le service fonctionne 24 heures par jour et sept jours par semaine et fait partie des soins communautaires de première ligne.

Administration des services de santé

Ces services, ainsi que des formulaires et de la correspondance bilingues, sont disponibles en français auprès de l'administration de santé et de services sociaux grâce à un employé bilingue qui reçoit une prime au bilinguisme, en composant le numéro sans frais, et grâce à Services TNO.

Participation aux consultations menées auprès de la communauté francophone

Le consultant aux langues officielles est membre votant du Comité de coordination du Réseau TNO santé en français (RTS) et, à ce titre, assiste aux réunions régulières de cet organisme. Sous la responsabilité administrative de la Fédération franco-ténoise, le RTS rend des comptes à la Société Santé en français, le groupe de coordination national des 17 réseaux du Canada. À ce titre, le consultant aux langues officielles a également assisté à une conférence nationale sur les problèmes de ressources humaines qu'entraîne la prestation de services de santé dans des milieux francophones minoritaires. Cinq autres membres du RTS y assistaient également, de même que le coordonnateur des services en français de l'ASSSSHR.

3. Administrations de santé

1. Administration des services de santé et des services sociaux de Fort Smith (ASSSSFM)

L'administration compte un employé bilingue à la réception de l'hôpital. Cette personne fournit des services en français durant les heures normales de travail, du lundi au vendredi. À tout autre moment et pour les autres langues, des services d'interprétation sont assumés sur demande par des bénévoles. L'administration a un coordonnateur des langues officielles à temps partiel. Ce poste est financé en vertu de l'Accord de coopération Canada-TNO relatif au français et aux langues autochtones dans les TNO.

2. Administration des services de santé et des services sociaux de Hay River (ASSSSHR)

L'administration a un coordonnateur des langues à temps partiel. Ce poste est financé en vertu de l'Accord de coopération Canada-TNO relatif au français et aux langues autochtones dans les TNO. Un coordonnateur des services en français a été embauché. D'autres employés reçoivent une prime au bilinguisme.

3. Administration des services de santé et des services sociaux de Yellowknife (ASSSSY) et Administration de santé territoriale Stanton (ASTS)

		ASTS	ASSSSY
1	Employés recevant une prime au bilinguisme	8 (1) (1) Pourrait s'élever à 10	2
2	Employés identifiés comme comprenant/parlant le français (pas de prime au bilinguisme)	25-35 (2) (2) Varie en raison de l'embauche et du roulement du personnel	Aucun
3	Site Web en français	Conception/format toujours en cours	Aucun changement
4	Nombre de clients/patients recevant des services en français à diverses unités et cliniques des deux administrations	Plus de 700 clients/patients ont reçu une forme d'aide en français de la part du personnel de l'hôpital et/ou des cliniques.	Les demandes adressées à l'ASSSSY ne sont PAS compilées (personnel francophone limité (administratif, médical, etc.), mais on peut estimer qu'il y en a entre 50 et 75.

5	Demandes officielles d'interprètes vers le français.	107	36 (3) Hausse de 327 % par rapport à 2007-2008. Demandes réalisées : 35. Demandes non réalisées (absence) : 1.
6	Utilisation du service Can Talk pour les services d'interprétation en français	Il s'agit d'un service de téléconférence situé à Winnipeg et qui a été établi en décembre 2007 pour offrir des services d'interprétation quand l'interprétation en personne n'est PAS disponible. Il est principalement utilisé pour les services d'interprétation où on exige une langue étrangère et/ou autochtone. Il n'a PAS été utilisé pour les services en français en 2008-2009.	
7	Demandes de traduction et traductions réalisées	16	36 (3) (3) 1 annulation @ 11 reportée à 2009-2010. Demandes réalisées : 24.
8	Annonces dans L'Aiglon , journal francophone (ventilation par types)	105 Emploi = 99 Soumissions = 3 DP = 3	34 Emploi = 30 Soumissions = 0 DP = 4
9	Membre de comités À titre de membre de ces divers comités, je représente les intérêts des deux administrations pour ce qui est des services en français et de la manière de rendre ces services plus durables pour les clients/patients.	Réseau Santé TNO en français : Se réunit régulièrement; discute des moyens de s'assurer que les clients/patients sont mieux servis en français; crée des partenariats (avec le GTNO ou d'autres entités) pour des projets (sans réinventer la roue)	Équipe mixte de leadership : Se réunit chaque 6 semaines; dresse un portrait de ce qui se passe à l'ASSSSY; à titre de coordonnateur des services en français, fournit des données sur l'accès aux services en français. Groupe sur les langues et les cultures : Créé pour veiller à ce que la « nouvelle » Clinique reflète les buts et les résultats définitifs pour TOUTES les personnes qui utiliseront les services dispensés par cette clinique.
10	Rencontre avec la communauté francophone	Fédération franco-ténoise : Ai rencontré cet organisme informellement durant la période	

		<p>visée par le rapport. Leur intérêt est d'assurer que le français est employé partout à l'Hôpital territorial Stanton; ses cliniques et les cliniques de l'ASSSY. (Personnel francophone de la réception à chaque service dans l'hôpital et ses cliniques, ainsi que dans les cliniques de l'ASSSY.)</p> <p>Association franco-culturelle de Yellowknife :</p> <p>Recherche un « partenariat » avec la Fondation de l'hôpital. Plus ouverte au dialogue</p>	
--	--	--	--

En 2008-2009, des clients de l'extérieur du territoire (80 %) résidant aux TNO pendant un certain temps ont utilisé les services en français offerts par les deux administrations (personnel militaire; travailleurs des mines; etc.). Ils apprécient grandement ces services.

4. Exécutif

En tant qu'organisme central, le ministère de l'Exécutif fournit peu de services directs au public. Lorsqu'il y a des demandes de services en français, elles sont adressées à Carmen Moore, chef du protocole de la Division des communications et du protocole. Mme Moore reçoit une prime au bilinguisme parce qu'elle traite toutes les demandes de services en français reçues par le ministère. Bien qu'elle reçoive occasionnellement des demandes de services en français par téléphone, elle a souvent affaire à des homologues fédéraux et à des visiteurs internationaux qui parlent français.

Le ministère a continué de faire paraître des annonces destinées au public dans le journal francophone *L'Aquilon*, selon les besoins.

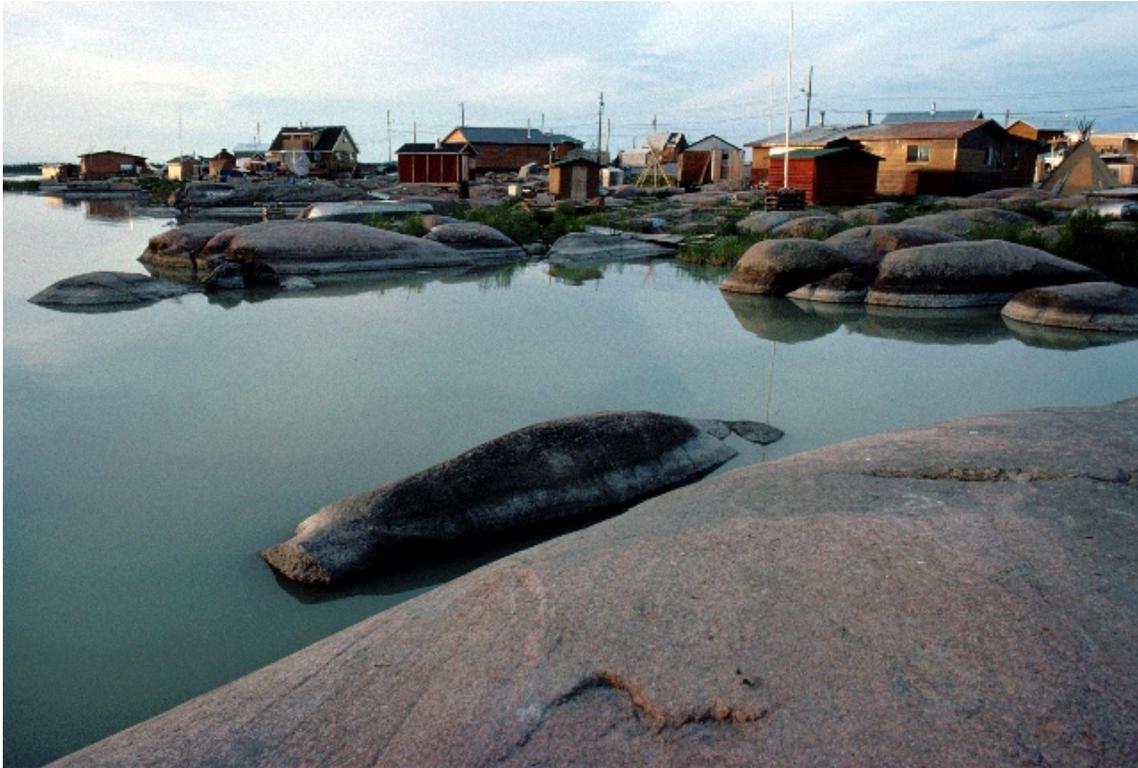
5. Société d'habitation des TNO

La Société d'habitation des Territoires du Nord-Ouest (SHTNO) continue de communiquer dans toutes les langues officielles des TNO, selon les besoins de ses interactions avec les résidents des TNO.

La SHTNO offre, sur demande raisonnable, des services de traduction dans toutes les langues officielles des TNO. Elle finance aussi en partie un poste d'agent de liaison communautaire au sein d'organismes communautaires dans les collectivités des TNO, pour fournir des services d'habitation et des services dans les langues autochtones, au besoin.

La pratique courante est d'embaucher des interprètes ou des traducteurs dans les collectivités, au besoin. Des conseils en langue autochtone sont offerts en

personne par des employés. Le plus souvent, des membres de la famille des résidents qui demandent des services de logement aident ces derniers.



En 2008-2009, quatre employés de la SHTNO ont reçu une prime au bilinguisme, soit deux pour une langue autochtone et deux pour le français.

Les annonces la présentation de demandes au programme d'accès à la propriété de la SHTNO, « Options de logement », sont publiées dans les journaux de langue anglaise et de langue française. Des affiches sur la présentation de demandes sont également traduites en tlichos et affichées dans les collectivités de la région des Tlichos.

La SHTNO a signé des ententes de partenariats avec des organismes locaux d'habitation (OLH) dans 23 collectivités, aux fins d'administration de son portefeuille de logements sociaux. Les employés des OLH résident dans les collectivités et bon nombre d'entre eux maîtrisent les langues autochtones locales.

6. Transports

Les activités en langues officielles du ministère des Transports visent principalement les bureaux des permis de conduire et d'immatriculation des véhicules automobiles et les manuels destinés aux conducteurs qu'il publie.

Le poste bilingue désigné du ministère au bureau des permis de conduire et d'immatriculation des véhicules automobiles du Slave Nord garantit la disponibilité des services en français. Environ cinq pour cent des transactions effectuées par cet employé étaient en français l'an dernier.

Tous les manuels destinés aux conducteurs des TNO sont disponibles en français :

- Manuel de l'automobiliste (*Basic Licence Driver's Handbook*);
- Manuel du conducteur professionnel (*Professional Operator's Licence Information*);
- Manuel sur les systèmes de freinage pneumatique (*Airbrake Manual Training & Reference Guide*);
- Manuel du motocycliste (*Motorcycle Operator's Licence Information*).

On a commencé la préparation du graphisme et de la mise en page du Manuel du motocycliste en français, en vue de réaliser une version imprimable similaire à la version anglaise.

Services en d'autres langues

Le bureau de délivrance de Behchoko offre des services en tlicho et au moins cinquante pour cent des transactions effectuées dans ce bureau le sont en tlicho.

7. Ressources humaines

En 2008-2009, le ministère des Ressources humaines comptait trois employés bilingues pouvant offrir des services en français ou dans une langue autochtone. Ces employés travaillaient tous à l'administration centrale.

Le service de la paie du GTNO a accordé une prime au bilinguisme ou une prime de connaissances linguistiques à 307 employés en raison de leur utilisation de deux langues officielles ténoises ou plus au cours de l'exercice 2008-2009.

Toutes les offres d'emploi annoncées dans un secteur francophone désigné ont été publiées en français et en anglais durant l'exercice 2008-2009.

8. Éducation, Culture et Formation

Services de bibliothèque des TNO

- Les bibliothèques publiques continuent d'encourager l'utilisation de toutes les langues officielles des TNO.
- L'année dernière, les collections de documents en français étaient abritées par quatre bibliothèques publiques : la bibliothèque Mary Kaeser à Fort Smith, la bibliothèque NWT Centennial à Hay River, la bibliothèque Centennial à Inuvik et la bibliothèque publique de Yellowknife. Les documents en français étaient disponibles dans toutes les bibliothèques, grâce au prêt interbibliothèque ou aux programmes de prêt postal Mail-a-Book.
- Les services de bibliothèques publiques ont continué à acheter des documents en langues autochtones dans la mesure du possible. Les employés des bibliothèques communautaires sont incités à présenter des programmes de lecture familiale faisant appel aux langues autochtones dans la mesure du possible.



9. Justice

Le coordonnateur des langues officielles du ministère participe aux réunions sur les langues officielles et assure la liaison avec la Division des langues officielles du MÉCF. Il soutient et forme également le personnel du ministère.

Tous les services sont fournis en français sur demande. Ils sont fournis par des employés bilingues, des interprètes contractuels et un personnel francophone contractuel. Tous les textes réglementaires sont promulgués en français. Tous les nouveaux produits et campagnes sont examinés en regard des considérations propres aux langues officielles. Les documents écrits visant le public (annonces, brochures, rapports, etc.) sont bilingues (anglais et français) ou disponibles en français. Les documents audiovisuels (annonces télévisées, annonces radiodiffusées, systèmes d'annonces publiques) sont en français au besoin. Dans la mesure du possible, les documents existants (brochures,

formulaire) sont examinés en regard des considérations propres aux langues officielles avant leur réimpression.

Du papier à correspondance officielle français a été fourni aux bureaux du ministère. Le ministère répond aux demandes dans la langue dans laquelle il les reçoit. La correspondance expédiée au Québec par le ministère est en français.

Publications/Formulaires

Les formulaires utilisés par le public qui sont nouvellement produits ou révisés sont disponibles en français et en anglais. Dans la mesure du possible, des formulaires à texte bilingue sont produits.

Les formulaires des bureaux suivants sont en format bilingue ou disponibles en français :

- Division des documents officiels;
- bureau du coroner;
- bureau du régisseur;
- exécution des ordonnances alimentaires;
- curateur public;
- services aux victimes.

Les documents de sensibilisation publique suivants ont été produits en français :

- brochures sur la violence familiale;
- guide *Le droit familial aux TNO*;
- brochures sur les mauvais traitements subis par les aînés;
- brochures sur la médiation;
- brochures sur les ordonnances alimentaires (brochures séparées pour le créancier et le débiteur);
- brochures sur les services aux victimes (6 sujets distincts, énumérés plus loin dans le texte);
- *Guide de l'utilisateur : Acheter un condominium*;
- *Guide de l'utilisateur : Posséder un condominium*;
- fiche d'information sur l'interdiction de publication;
- brochure *Garde des enfants et droit de visite*;
- La séparation et le divorce;
- information pour les propriétaires (locateurs) et les locataires (5 sujets distincts, énumérés plus loin dans le texte).

Prime au bilinguisme

Au 31 mars 2008, huit employés du ministère de la Justice ont reçu une prime au bilinguisme pour le français, aux postes suivants :

- administratrice et rédactrice;

- officier de justice – affaires criminelles;
- officier de justice – affaires civiles;
- directeur adjoint de prison;
- conseiller juridique II;
- coordonnateur législatif;
- technicien législatif;
- curateur public.

De plus, l'administration centrale compte trois postes ne pouvant recevoir de prime au bilinguisme, car ces employés sont tenus de maîtriser le français :

- directeur de la traduction juridique;
- traducteur juridique (poste vacant pendant neuf mois en 2008-2009);
- conseiller législatif francophone (poste vacant en 2008-2009).

Affichage

Les affiches du rez-de chaussée du palais de justice, au bureau du coroner, à la Division des documents officiels et au YK Centre Est (aide juridique, bureau du régisseur, programme d'exécution des ordonnances alimentaires) sont en français.

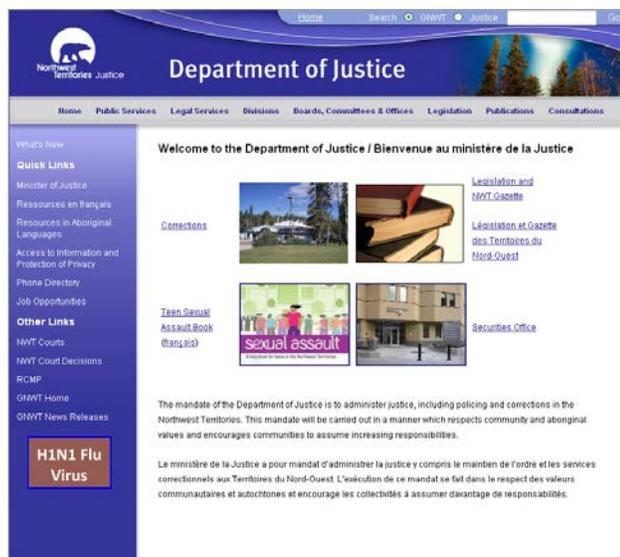
Des affiches arborant la mention « Une traduction peut être fournie sur demande » sont apposées dans les bureaux de l'administration centrale, aux bureaux d'admission des établissements correctionnels et dans tous les bureaux publics, et ce, dans les 11 langues officielles.

Site Web

Un lien menant à la page « Ressources en français » est affiché sur la page d'accueil du site Web. Entièrement en français, cette page contient des liens à des ressources en français.

Les sections suivantes du site Web sont entièrement en français :

- violence familiale;
- exécution des ordonnances alimentaires (système interactif doté d'une interface en français);
- recrutement d'avocats;



- titres de biens-fonds;
- législation;
- bibliothèque du palais de justice.

D'autres sections sont traduites et affichées sur le site en fonction de la charge de travail.

Éducation publique

Le nouveau système téléphonique interactif sur l'exécution des ordonnances alimentaires a une interface en français.

Les campagnes de sensibilisation publique suivantes étaient en cours en 2008-2009 :

Violence familiale

En 2008-2009, cette campagne comprenait les composantes suivantes en français :

- annonces dans le journal;
- livrets de renseignements généraux sur les ordonnances de protection d'urgence;
- livrets sur les ordonnances de protection d'urgence à l'intention des aînés;
- livrets généraux sur les ordonnances de protection;
- affiches;
- fiches d'information sur les audiences.

Recrutement d'avocats

En 2008-2009, cette campagne comprenait les composantes suivantes en français :

- page Web en français;
- vidéo en français;
- vidéo « Images des TNO » en français.

Droit de la famille

En 2008-2009, cette campagne comprenait les composantes suivantes en français :

- brochures pour les programmes suivants :
 - médiation;
 - exécution des ordonnances alimentaires (brochures séparées pour le créancier et le débiteur);
- livrets de renseignements sur les sujets suivants :
 - garde et droit de visite;
 - séparation et divorce;
- guide *Le droit familial aux TNO*;
- annonces sur la médiation;

- affiches pour les programmes suivants :
 - médiation;
 - droit de la famille.

Services aux victimes

En 2008-2009, cette campagne comprenait des brochures sur les sujets suivants en français :

- Lorsque vous êtes victime d'un crime grave;
- Introduction par effraction;
- Engagement de ne pas troubler la paix;
- Agression sexuelle;
- Être un témoin;
- Êtes-vous une victime d'acte criminel commis par un adolescent?

Information pour les propriétaires et les locataires

En 2008-2009, les fiches suivantes ont été mises à la disposition du public en français :

- Bail résidentiel;
- Ce que vous devez savoir au sujet du dépôt;
- Ce que vous devez savoir au sujet des augmentations de loyer;
- Ce que vous devez savoir au sujet de la résiliation d'un bail;
- Ce que vous devez savoir au sujet du maintien dans les lieux.



Offre active

L'offre active figure dans les publications et d'autres documents écrits, par exemple des lettres adressées aux parties prenantes, le cas échéant. Des affiches annonçant l'existence de services en français sont placées dans tous les bureaux et établissements correctionnels du ministère.

Services directs

La Commission des services juridiques a des avocats bilingues sur sa liste. Pour les procès complexes qui ont lieu en français, il est possible de retenir les services de conseillers juridiques du Sud.

Les renseignements et les services sont fournis en français par le personnel de bureau aux bureaux publics suivants :

- Commission des services juridiques;
- Bureau de la curatelle publique;
- Greffe du tribunal.

Les employés des autres bureaux publics, des établissements correctionnels et de l'administration centrale ont recours à des interprètes lorsqu'ils offrent des services en français. Des employés bilingues sont engagés à contrat au besoin.

À la Division des documents officiels

- Les services d'enregistrement, de recherche, d'aide en ligne et sur place sont disponibles en français pour les documents officiels relatifs aux biens personnels. Le système est également doté d'une interface en français.
- Au besoin, les documents officiels sont traduits (par exemple, pour des documents déposés en français).
- De nombreux documents et rapports sont déposés dans les systèmes anglais/français (souvent dans les deux langues) :
 - maisons de courtage de valeurs/conseillers en valeurs;
 - prospectus et autres documents d'information;
 - rapports sur les transactions d'initiés.
- Les documents relatifs à l'enregistrement des compagnies et les documents sur les biens-fonds sont acceptés en français.
- Les actes de nomination des commissaires aux serments et des notaires sont délivrés en français.
- Au bureau des biens-fonds, les certificats de titre et les certificats du registre général sont délivrés en français.

Tribunaux

Les procédures judiciaires au civil et au criminel se déroulent en français. Le greffe du tribunal fournit des services de greffiers en français, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du tribunal. Des juges et des employés judiciaires francophones sont fournis lors des procédures instruites en français.

Des interprètes juridiques peuvent être fournis aux personnes suivantes :

- des accusés unilingues;
- des témoins unilingues;
- des jurés unilingues;
- un membre unilingue se trouvant dans la salle du tribunal (selon les directives du juge).

Pour les tribunaux des TNO, il est relativement inhabituel d'embaucher des interprètes francophones, car la pratique est de fournir des juges et des employés judiciaires francophones lorsque les parties d'une procédure judiciaire demandent que la cause soit instruite en français.

Interprétation au téléphone

Le ministère a conclu un contrat avec une entreprise qui offre de l'interprétation simultanée au téléphone dans plus de 100 langues. Pour permettre aux employés de mener des audiences en français avec l'aide d'un interprète, on a installé de l'équipement neuf dans les bureaux publics.

10. Ministère de l'Environnement et des Ressources naturelles (MERN)

Trois employés ont reçu une prime au bilinguisme (deux à Yellowknife, un à Norman Wells). Les activités principales consistent à traduire des lettres. Deux employés font également des entrevues régulières avec Radio Canada International sur des questions relatives à la faune et à la flore des Territoires du Nord-Ouest.

L'année dernière, le Guide de la pêche sportive 2008-2009 et le Guide 2008 à l'intention des médias sur les incendies de forêt aux TNO ont été traduits et produits.

11. Ministère des Travaux publics et des Services (MTPS)

En plus des activités en français financées en vertu de l'Accord de coopération, le ministère des Travaux publics et des Services a réalisé les activités suivantes en 2008-2009 relativement aux langues officielles :

- primes au bilinguisme, pour un employé de Fort Simpson, Division des produits pétroliers pour le Slave Sud;
- traduction courante de panneaux d'affichage à l'échelle des TNO.

12. Ministère de l'Industrie, du Tourisme et de l'Investissement (MITI)



Pour ce qui est des langues autochtones, le MITI a deux employés dans les régions du Sahtu et du Deh Cho qui parlent l'esclave et fournissent des services gouvernementaux dans cette langue au besoin. Dans les collectivités où nous sommes représentés, nos représentants se trouvent habituellement dans le bureau du conseil de bande et peuvent

demander des services d'interprétation au conseil de bande. Dans les autres cas où de tels services doivent être fournis dans une langue autochtone, on embauche des interprètes au besoin.

13. Ministère des Affaires autochtones et des Relations intergouvernementales (MAARI)

Les documents (y compris le contenu du site Web) qui ont été traduits dans une langue autochtone sont :

De nombreux documents d'information sur les tables de négociations élaborés par le groupe de travail tripartite sur les communications (composé du GTNO-MAARI, du groupe autochtone concerné et du gouvernement fédéral-MAINIC) ont été traduits dans la langue autochtone officielle pertinente. Parmi les documents traduits en 2008-2009, mentionnons :

- *des documents tripartites traduits en inuvialuktun, relatifs au processus et au calendrier de l'entente sur l'autonomie gouvernementale des Inuvialuits :*
 1. *une brochure;*
 2. *une fiche d'information.*

- *des documents tripartites traduits en esclave du Sud, relatifs au processus Acho Dene Koe :*
 1. *une fiche d'information;*
 2. *une affiche.*

Des services de traduction orale sont fournis lors des réunions des tables de négociations et des consultations communautaires, sur demande.

14. Ministère des Affaires communautaires et municipales (MACM)

Le service d'interprétation CanTalk est disponible pour fournir des services de traduction et d'interprétation au besoin. Le site Web du ministère comprend un lien à un programme de polices de caractères dénés pour le public. Ce programme permet d'écrire et de lire les voyelles et les consonnes propres aux langues athapascanes. En 2008-2009, le MACM avait trois employés qui offraient des services en langues autochtones.

- Agent des finances et de l'administration Tlicho Behchokö
- Coordonnateur du développement communautaire Deh Cho Fort Simpson
- Coordonnateur du développement communautaire Sahtu Norman Wells

15. Commission de la sécurité au travail et de l'indemnisation des travailleurs des TNO et du Nunavut (CSTIT)

En 2008-2009, deux employés de la CSTIT ont reçu une prime au bilinguisme pour une langue autochtone. Un employé a reçu la prime parce qu'il parle l'esclave du Nord et l'esclave du Sud, l'autre parce qu'il parle l'inuktitut.

En 2008-2009, la CSTIT a traduit 13 documents publics dans une langue autochtone, dont des formulaires, des brochures, des affiches, le rapport annuel et le plan général.



Réalisations – Partenariats avec les communautés linguistiques

1. Programme communautaire sur les langues autochtones

Par l'intermédiaire du ministère de l'Éducation, de la Culture et de la Formation, le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest (GTNO) s'est engagé à promouvoir, développer et renforcer les langues autochtones officielles des TNO. Afin de déterminer la direction future du développement, de la promotion et de la revitalisation des langues autochtones, diverses questions liées à ces langues ont été discutées durant les consultations effectuées dans les collectivités.

Depuis 2000, le financement venant de l'Accord de coopération Canada-TNO relatif au français et aux langues autochtones aux TNO a été alloué aux communautés de langues autochtones, pour leur permettre d'élaborer leurs plans stratégiques d'aménagement linguistique. La portée de la mise en œuvre et le taux de réussite de ces plans varie d'une communauté linguistique à l'autre. Cela repose principalement sur la disponibilité, dans une collectivité, d'experts en aménagement linguistique, de spécialistes de langues autochtones et de bénévoles qui s'engagent dans la communauté.

Le GTNO a la conviction que les langues et la culture sont des priorités d'une grande importance pour les groupes autochtones et continuera de travailler avec les communautés linguistiques pour veiller à une bonne coordination des activités de maintien des langues et des mesures de revistalisation.

2. Programme d'alphabétisation en langues autochtones

Selon le cadre stratégique de l'ébauche de la Stratégie en matière d'alphabétisation aux TNO qu'a préparé le MÉCF, « l'alphabétisation comprend un vaste éventail de compétences : lire différents types d'imprimés, écrire, parler, écouter, ainsi que l'observation, la représentation visuelle, la numératie, l'utilisation de la technologie, la pensée critique et la résolution de problèmes » [traduction libre]. Le MÉCF encourage la participation à ces multiples compétences d'alphabétisation dans les langues autochtones officielles des Territoires du Nord-Ouest, ainsi que le développement de ces compétences.

Depuis 2002, le MÉCF a versé du financement à chaque groupe de langue autochtone officielle pour des programmes d'alphabétisation communautaire et des projets sur l'élaboration de programmes reposant sur les connaissances traditionnelles et culturelles dans la langue locale. Le but de cette initiative est d'améliorer l'alphabétisation et d'augmenter la conscientisation sur l'importance de l'alphabétisation dans la langue autochtone locale.

Le MÉCF continuera d'appuyer les programmes d'alphabétisation en langues autochtones pour améliorer les compétences des individus, des membres des familles et des collectivités, pour qu'ils participent et contribuent activement au développement local et régional.

3. Service de toponymie

Le Service de toponymie des TNO, au Centre du patrimoine septentrional Prince-de-Galles, est responsable des toponymes désignant les lieux et les caractéristiques géographiques des TNO. Ce service coordonne la reconnaissance officielle des changements apportés aux toponymes, en accordant une attention toute particulière à la reconnaissance des toponymes en langues autochtones. Cela est conforme à la Politique n° 71.09 sur les toponymes et les noms de collectivités des TNO de 1997.

La bases de données des toponymes des TNO comprend plus de 5 000 noms officiels. Elle contient aussi 4 000 toponymes traditionnels qui ont été consignés par des chercheurs et des spécialistes de langues autochtones au cours des 30 dernières années. Les employés du service travaillent avec les collectivités pour faire des recherches et déterminer des lieux et des caractéristiques géographiques en vue d'une reconnaissance officielle aux TNO. On peut accéder aux toponymes des TNO en ligne, au lien <http://gnss.nrcan.gc.ca/gnss-srt/searchName.jsp>.

De plus, on a fourni de l'aide financière et du soutien technique à la Goyatiko Language Society, pour le compte de la Première nation des Dénés Yellowknives, pour faire des recherches sur l'histoire et les toponymes de la rivière Weledeh et les documenter, et à l'Alliance des Métis du Slave Nord, pour documenter l'archéologie, l'histoire et les toponymes associés au vieux Fort Rae.

4. Expositions du musée

En 2008-2009, le Centre du patrimoine septentrional Prince-de-Galles (CPSPG) a réalisé une exposition temporaire (du 8 septembre 2008 au 9 février 2009) intitulée : ***Pihuaqtiyugut : Nous, marcheurs de long parcours*** [traduction libre de *Pihuaqtiyugut: We are the long distance walkers*], en partenariat avec le Conseil d'alphabétisation des TNO, le Centre de ressources culturelles des Inuvialuits, le Comité linguistique d'Ulukhaktuk et la University of Lethbridge. Cette recherche-exposition bilingue était présentée en inuinaqtun et exposait diverses facettes du savoir d'Ulukhaktuk avec des présentations sur les sentiers inuinaits ancestraux, des formes d'art et des connaissances culturelles. En mars 2009, l'exposition a été démantelée et un assortiment de panneaux d'exposition a été expédié à la collectivité d'Ulukhaktuk, pour en faire une exposition communautaire.

Des révisions ont été apportées à **Périple d'un bateau en peau d'orignal** [traduction libre de *Journey of a Mooseskin Boaf*], une exposition permanente au CPSPG. De nouveaux panneaux et étiquettes d'exposition bilingues ont fait l'objet de recherches et ont été produits en anglais et en esclave du Nord (dialecte des Dénés des montagnes/des Shut'agot'ine).

Neuf exemplaires d'une nouvelle trousse pédagogique itinérante ont été élaborés et ont circulé au sein des administrations scolaires de district et des conseils scolaires de chaque région des TNO, pour améliorer l'accès aux ressources pédagogiques et à l'exposition temporaire **Yamoria, celui qui voyage**. Cette trousse multilingue a été réalisée dans chacune des langues dénées des TNO, en anglais et en français.



Une nouvelle exposition multimédia interactive a été lancée à la nouvelle galerie d'orientation du CPSPG. La vidéo **Terre d'ici (The Land Up Here)** renseigne sur les cultures et les langues autochtones des TNO. Le téléspectateur peut sélectionner la piste sonore en tlicho et en inuvialuktun, de même qu'en anglais et en français.

En 2008-2009, une nouvelle exposition, **Tout prendre en photo, en tout temps – Henry Busse**, a été mise en ligne en anglais et en français. On peut la voir au

lien <http://www.pwnhc.ca/exhibits/busse/francais/index.html>

En partenariat avec l'Institut social et culturel gwich'in, le CPSPG a élaboré et lancé une nouvelle exposition Web intitulée : **James Jerome : Regard Gwich'in**, disponible en français, en anglais et en gwich'in, à <http://www.pwnhc.ca/exhibits/jerome/francais/index.htm>. Dans le cadre de la recherche de préparation de l'exposition, des employés du Service des archives des TNO se sont rendus dans les collectivités de Tsiigehtchic et Fort McPherson, en collaboration avec l'Institut social et culturel gwich'in. Une présentation muséale et une exposition itinérante temporaires des photographies des camps de pêche de James Jerome sont prévues pour 2009-2010.

En partenariat avec la Yamózha Kue Society, le PCSPG a soutenu la phase de la recherche d'un projet déné sur le tannage de peaux d'orignal en mars 2009. Des entrevues sur la pratique dénée traditionnelle du tannage de ces peaux ont été menées dans les collectivités de Jean Marie River, Kakisa, Deline, Hay River, Ndilo et Dettah. Le tournage d'un documentaire multilingue visuel et

l'élaboration d'une nouvelle exposition sur le tannage des peaux d'orignal au PCSPG sont en cours de planification.

5. Service des archives des TNO

En 2008-2009, le Service des archives des TNO a numérisé 15 enregistrements sonores de récits et d'histoires de tradition orale en esclave du Nord pour les collectivités de Déline et de Fort Good Hope. Dans la lancée des activités communautaires du Service qui avaient commencé en 2007-2008, un deuxième atelier a eu lieu à Déline en 2009, pour aider la collectivité à monter et à gérer ses propres archives de chansons pour le tambour et de récits oraux dans sa langue autochtone.

6. Programmes publics et destinés aux écoles

La Section des services d'éducation et de vulgarisation du Centre du patrimoine septentrional Prince-de-Galles a offert un total de 125 programmes publics et destinés aux écoles sur le patrimoine, dont 23 programmes scolaires fournis en français à environ 400 élèves. Une nouvelle brochure bilingue sur les services d'éducation en français et en anglais a été élaborée et distribuée dans les écoles des TNO, pour promouvoir les programmes bilingues destinés aux écoles. Des visites guidées bilingues ont été offertes durant l'année. Des programmes destinés aux écoles portant sur l'histoire des voyageurs et de la traite des fourrures ont été dispensés en français et en anglais en février 2009 à environ 80 élèves à Hay River, grâce à un programme éducatif itinérant.

7. Projet du site Web sur les langues autochtones

Le but du site Web sur les langues autochtones était de soutenir et de promouvoir la revitalisation des langues autochtones aux TNO et de permettre aux groupes linguistiques d'échanger de l'information et des ressources.

Une page Web d'essai a été créée pour présenter des renseignements généraux sur les langues autochtones des TNO. On pouvait y accéder au lien suivant : http://www.ece.gov.nt.ca/Test_Web_Site/index.html.

La responsabilité de l'installation, de la mise à jour et de l'administration permanente de ce site Web fait toujours l'objet de discussions.

8. Programme de diffusion autochtone

Grâce à ses émissions radiophoniques, la Société des communications autochtones des TNO continue de promouvoir les langues autochtones avec succès. L'expansion du réseau de radiodiffusion à 30 collectivités du Nord constitue un bon exemple de la réaction favorable à l'égard du réseau, non seulement de la part des auditeurs autochtones, mais aussi du grand public en général. Les émissions de télévision continuent de présenter principalement des récits d'aînés dénés. Toutes les entrevues sont menées dans les diverses langues dénées des TNO. Ces émissions contribuent à promouvoir les langues et les cultures autochtones. Elles documentent aussi les langues et l'histoire locale du peuple déné pour consultation future, grâce aux récits des aînés. Il s'agit d'un moyen de rendre hommage aux aînés dénés et de préserver leurs récits, grâce à la technologie audiovisuelle.

Les diffusions en direct offrent non seulement de l'information à jour sur diverses questions selon un point de vue déné, mais augmentent également la visibilité des préoccupations et des enjeux visant les langues autochtones sur les plans local, régional, territorial et national. Aux TNO, CKLB est la seule station radiophonique qui offre une diffusion intégrale de telles rencontres qui peuvent être écoutées dans 30 collectivités du Nord.

Les émissions de télévision réalisées par la Société des communications inuvialuites encouragent la participation des membres des collectivités, tout en visant à préserver la langue et la culture du peuple inuvialuit. Les deux émissions, soit *Tamapta* et *Suangaan*, sont sous-titrées. C'est là un avantage supplémentaire pour augmenter les connaissances sur le peuple inuvialuit, sa culture et son mode de vie. Ces émissions ont été et continueront à être un espace privilégié permettant aux téléspectateurs inuvialuits de partout au Canada de garder le contact avec leur langue et leur culture.

Les deux sociétés de communications continueront, avec le soutien du GTNO, à offrir une programmation qui est non seulement informative et divertissante, mais également caractéristique des langues et des cultures des peuples des TNO. Par dessus tout, l'information continuera à être présentée dans les langues autochtones des TNO.

9. Soutien accordé à la communauté francophone

Le MÉCF a maintenu son soutien envers la communauté francophone des TNO grâce à un financement offert en vertu du Programme de développement culturel et communautaire.

La Fédération Franco-Ténoise, ses associations membres à Fort Smith, Hay River, Yellowknife et Inuvik; la *Garderie Plein Soleil* à Yellowknife et *L'Aquilon* (journal communautaire) ont reçu un financement qui leur a permis de soutenir un éventail d'activités sociales et culturelles.

Le MÉCF appuie aussi le Conseil de développement économique des TNO au sujet d'une recherche sur les carrières et les emplois en français et d'un portrait sur les besoins des employeurs et organismes non gouvernementaux francophones en matière de marché du travail.

Conclusion

Le GTNO est conscient des nombreux facteurs divers qui ont de l'incidence sur la vitalité de nos langues autochtones. Il est important de souligner que la Commission royale sur les peuples autochtones a affirmé que l'initiative et la responsabilité de la revitalisation des langues autochtones devraient être entre les mains des communautés de langues autochtones et que le gouvernement devrait jouer un rôle de soutien de leurs démarches. À partir de cela, le GTNO maintiendra son engagement d'appuyer toutes ses langues officielles au moyen de contributions continues aux communautés linguistiques, aux foyers linguistiques et aux programmes d'éducation culturels.

Rapport d'évolution— Rapport final 2008-2009 sur la révision de la *Loi sur les langues officielles*

Le Comité permanent des opérations gouvernementales a déposé son rapport final sur la révision de la *Loi sur les langues officielles* en 2008-2009. Le rapport s'intitule : « Leçon de réalisme : Assurer l'avenir des langues officielles aux Territoires du Nord-Ouest ».

Le Comité a fait de nombreuses recommandations et a reconnu que leur mise en œuvre pertinente exigerait du temps. Il a recommandé qu'un rapport d'évolution fasse partie du Rapport annuel sur les langues officielles 2009.

Le gouvernement des Territoires du Nord-ouest est en train d'élaborer une stratégie sur les langues officielles. Après une vaste ronde de consultations auprès des communautés linguistiques et d'autres parties concernées par l'élaboration de la stratégie, une réponse exhaustive au rapport du Comité permanent, « Leçon de réalisme : Assurer l'avenir des langues officielles des Territoires du Nord-Ouest », comprenant des plans de mise en œuvre, sera déposée à l'Assemblée législative durant la session de l'automne 2010. La réponse comprendra des détails sur la façon dont les recommandations du Comité permanent conviennent à la stratégie sur les langues officielles et son plan de mise en œuvre.



<http://internal/sites/Communications/photolibary/GNWT Photo Library/Lutsek%27e child, Helena Marlowe, July 6, 2007.jpg>

Annexe 1 Dépenses des programmes de langues officielles du GTNO – Langues autochtones (2008-2009)

	Financement fédéral		Financement du GTNO	
	Budget	Dépenses	Budget	Dépenses
Santé et Services sociaux (terminologie autochtone)	35 000	8 700		
Centres d'enseignement et d'apprentissage	475 000	475 000		
Programme de moniteurs de langues et de cultures autochtones	200 000	200 000		
Radiodiffusion en langues autochtones	200 000	258 938	222 000	189 063
Planification linguistique	25 000	154		
Promotion linguistique	20 000	10 071		
Développement de ressources linguistiques	5 000	30 000		
Toponymie	15 000	15 000		
Contributions communautaires	925 000	876 792	433 000	423 980
Initiative d'acquisition linguistique			425 000	210 000
Initiative de développement de la petite enfance			725 000	555 455
Alphabétisation en langues autochtones			300 000	192 500
Division des langues officielles – Administration			728 000	755 162
Initiative stratégique			150 000	46 000
Programmes scolaires de langues autochtones			7 770 000	7 735 675
Financement total pour les langues autochtones	1 900 000	1 874 655	10 753 000	10 107 835

Annexe 2

Dépenses des programmes de langues officielles du GTNO – Français (2008-2009)

		Financement fédéral	
		Budget	Dépenses
Accord de coopération Canada-TNO			
Éducation, Culture et Formation	Services de traduction en français du GTNO	379 000	411 664
	Services au public	33 000	36 596
	Politiques et coordination	153 000	153 346
	Promotion linguistique	15 000	12 854
	Financement communautaire (PDCC)	145 000	145 000
	Projet spécial – Services TNO	200 000	185 174
Justice	Services de traduction juridique	377 000	341 521
	Services au public	100 000	60 253
	Politiques et coordination	10 000	10 000
Santé et Services sociaux			
	Politiques et coordination	47 000	45 908
	Services au public	49 000	54 022
	Services au public (Administration des services de santé et des services sociaux)	205 000	216 948
Environnement et Ressources naturelles	Services au public	10 000	10 243
Exécutif	Services au public	6 000	7 763
Finances	Services au public	3 000	1 806
CGF	Services au public	4 000	1 890
Ressources humaines	Services au public	2 000	10 324
Industrie, Tourisme et Investissement	Services au public	15 000	9 281
Assemblée législative	Services au public	20 000	25 396
MAMC	Services au public	12 000	4 000
Société d'habitation des TNO	Services au public	12 000	19 306
Travaux publics et Services	Services au public / location de bureaux	80 000	78 855
Transport	Services au public	20 000	15 200
Commission des accidents du travail	Services au public	3 000	0

Total – Accord de coopération Canada-TNO		1 900 000	1 857 350
Accord de coopération Canada-TNO relatif à l'éducation en langues minoritaires et à l'enseignement d'une langue seconde – enseignement en français		2 485 000	2 486 911